

PORTRAIT ECONOMIQUE DU POLE CENTRE-ATLANTIQUE

1- RECENSEMENT DES ETABLISSEMENTS (AU 31 DECEMBRE 2015)

Source : Insee / Caractéristiques 2015 des établissements + démographie des entreprises pour la création d'activité

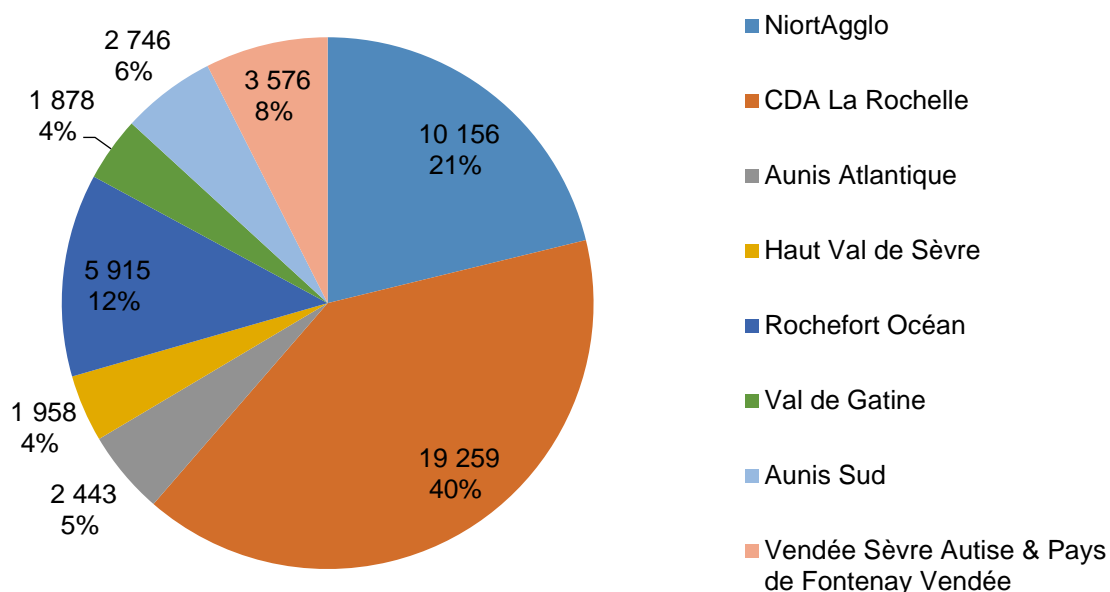
Définition

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique...

L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

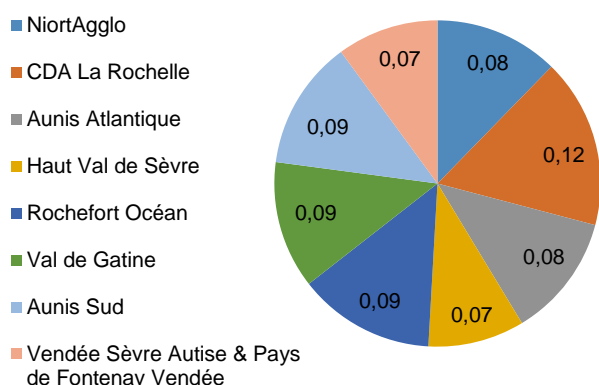
1.1 REPARTITION DES ETABLISSEMENTS PAR EPCI (2015)

Répartition des établissements par EPCI

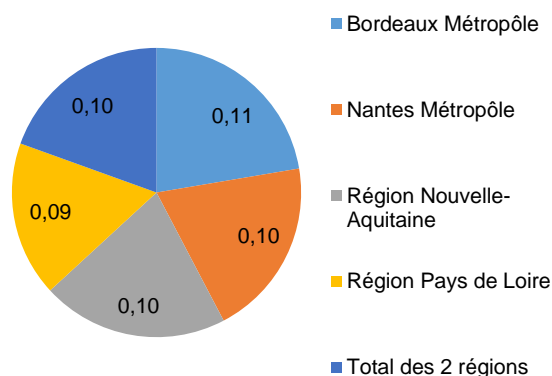


47 931 établissements sur le Pôle Métropolitain

Nombre d'établissements par habitants sur le Pôle Métropolitain

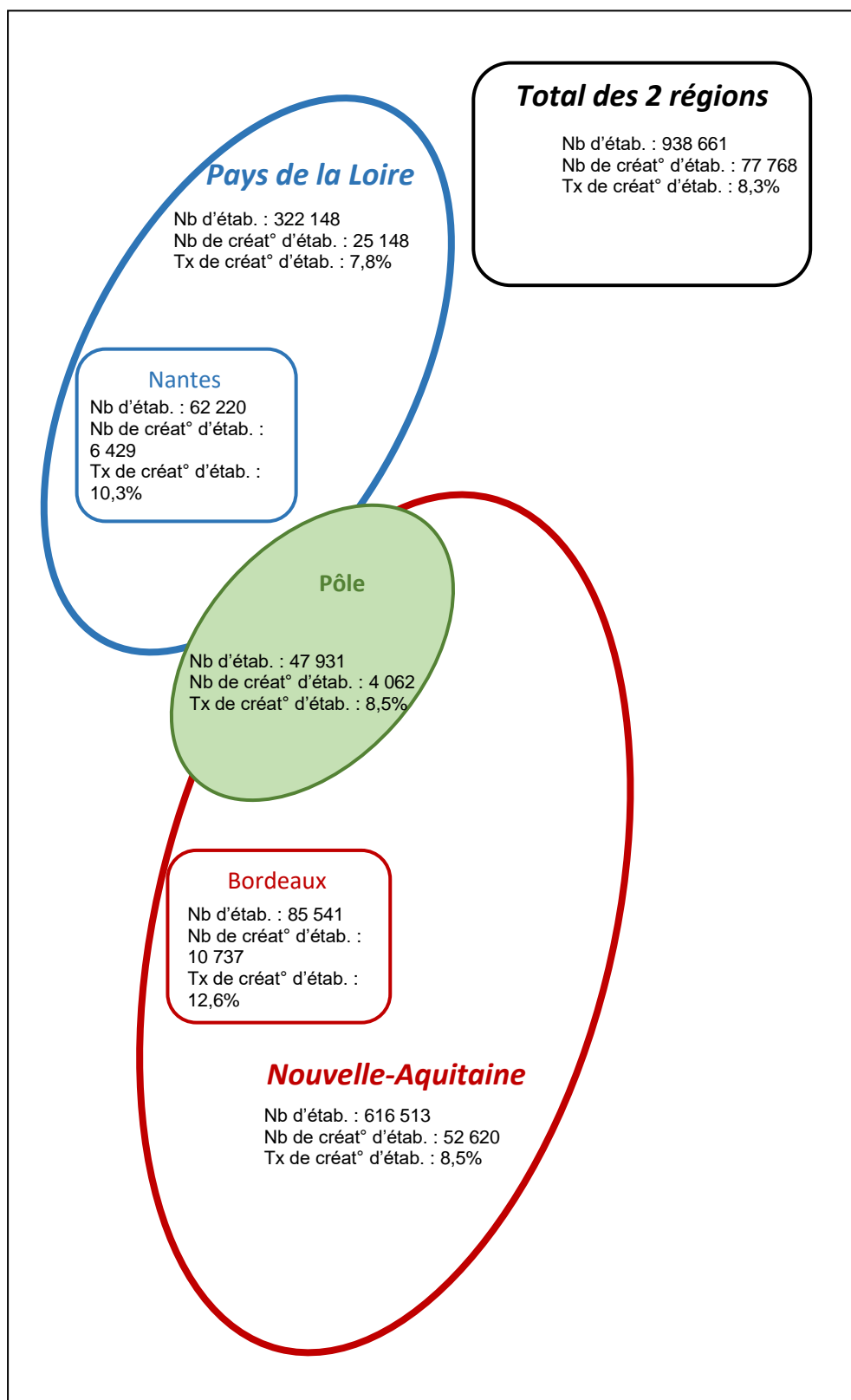


Nombre d'établissements par habitants => Comparaisons régionales



Le Pôle compte près de 48 000 établissements. La répartition des établissements est proportionnelle à la démographie du Pôle et les trois territoires comptant le plus d'habitants concentrent 73% des établissements. Le pôle présente un taux d'établissements par habitant de 0,09. Cela le classe au même niveau que la région Pays de Loire mais en dessous des taux des métropoles Nantaise et Bordelaise.

⇒ Comparaisons régionales : Recensement des établissements en 2015

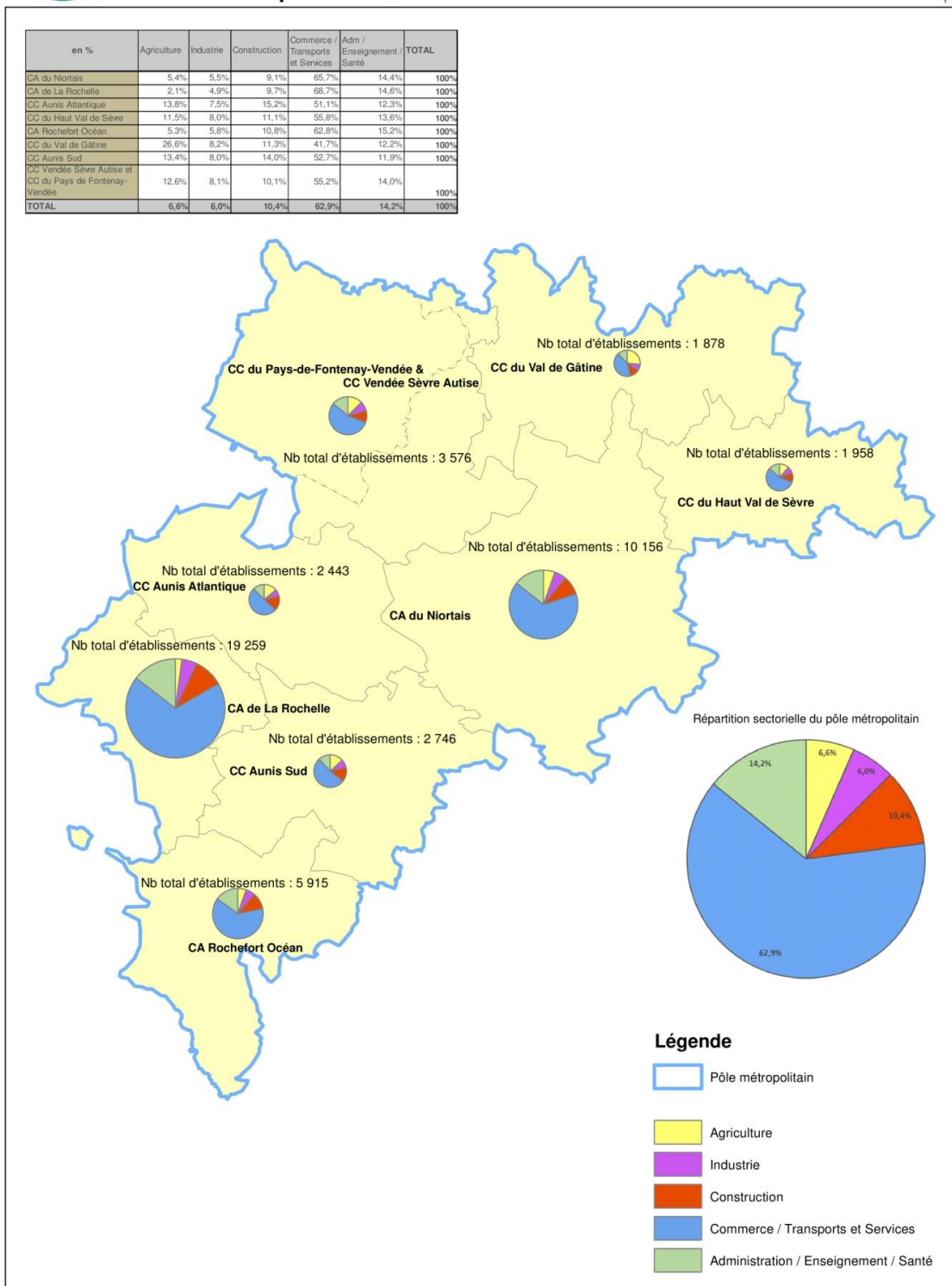


Le Pôle présente un taux de création égal à celui de la région Nouvelle Aquitaine (8,5%) et supérieur à celui de la région Pays de Loire (7,8%). Si l'on compare au total sur les deux régions, le pôle bénéficie également d'un taux de création supérieur (8,3%). En termes de nombre d'établissements, le pôle représente 7,8% des établissements de la région Nouvelle Aquitaine et 14,8% de la région Pays de Loire.

1.2 REPARTITION DES ETABLISSEMENTS PAR SECTEUR D'ACTIVITE ET TERRITOIRE



Pôle métropolitain - Observatoire économique Répartition sectorielle des établissements en 2015



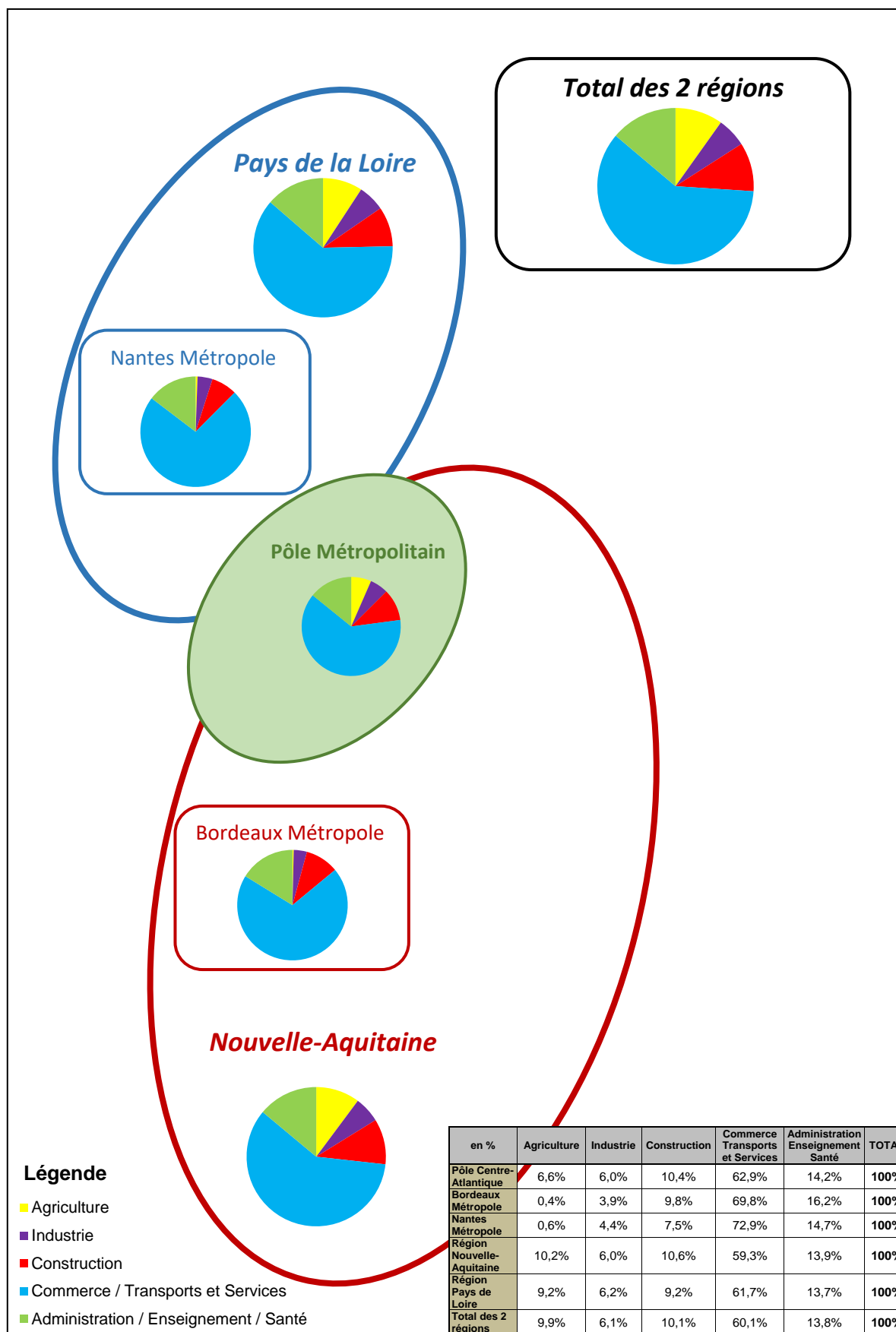
Réalisation : Pôle Attractivité, Développement, Cohésion et Coopérations du Territoire
Source : INSEE, caractéristiques des établissements 2015

0 5 10
Kilomètres

02/10/2017

On constate une prédominance du secteur Commerce/Transport et Services sur l'ensemble des territoires du pôle et ce secteur représente 62,9% des établissements du Pôle. Une disparité dans le secteur Agricole qui est sous-représenté dans les territoires plus urbains (La Rochelle, Niort et Rochefort) et atteint des niveaux importants dans les autres territoires (de 11 à 26% des établissements).

⇒ Comparaisons régionales : Répartition sectorielle des établissements en 2015



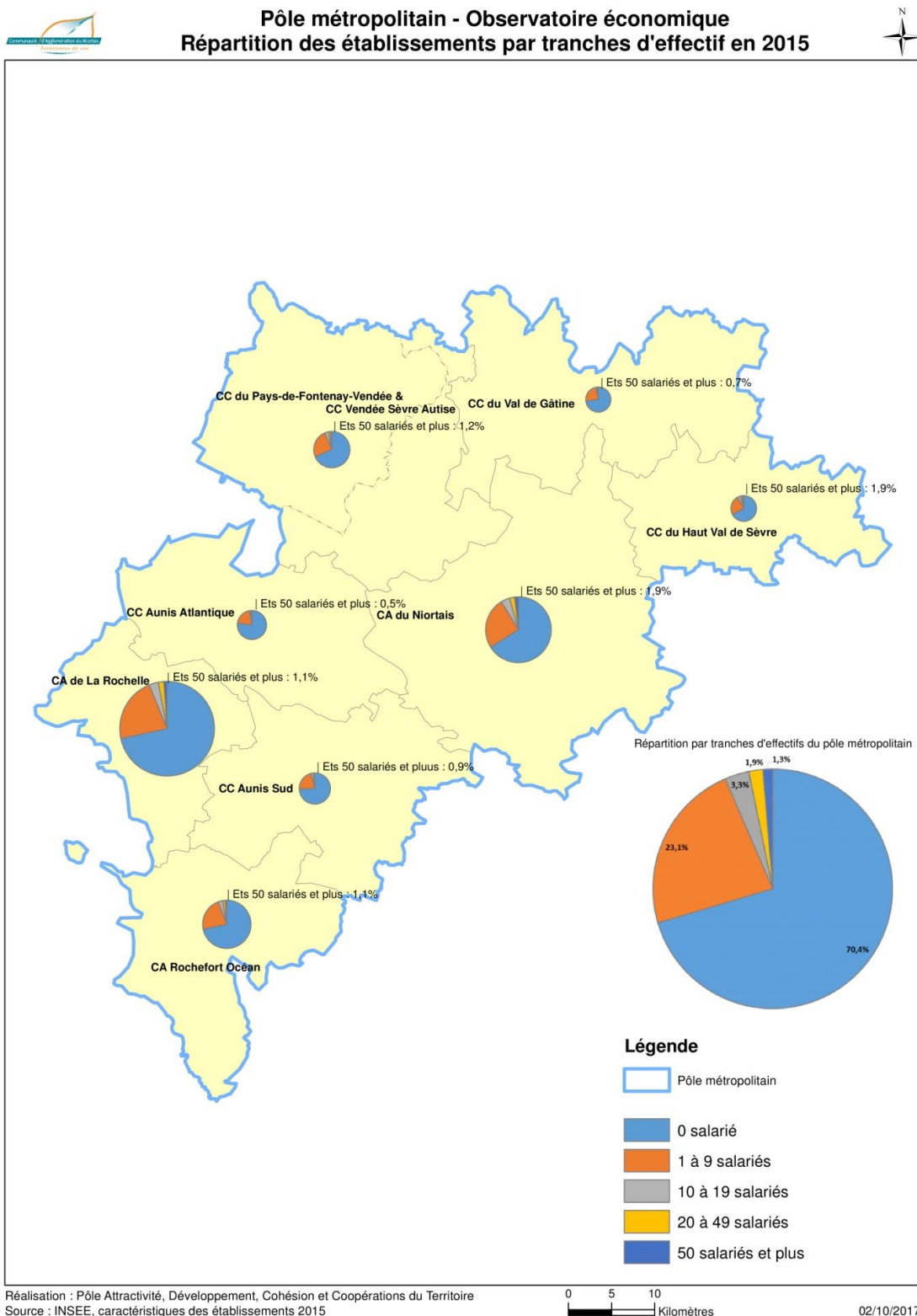
Le pôle présente un taux d'établissement pour le secteur de l'agriculture bien plus important que les deux métropoles mais en dessous des niveaux régionaux de Nouvelle Aquitaine et Pays de Loire.

Concernant l'industrie, le pôle se situe sur le même niveau que celui de la région Nouvelle Aquitaine (6%) mais bien supérieur à celui des deux métropoles (3,9% et 4,4%).

Le secteur de la construction est particulièrement bien représenté, le pôle présentant un taux (10,4%) supérieur aux deux métropoles (9,8% et 7,5%) et à celui de la Région Pays de Loire (9,2%).

Concernant les secteurs Commerces/Transport (62,9%) et Administration/Enseignement (14,2%), le pôle présente des taux supérieurs aux moyennes régionales mais en dessous des deux métropoles.

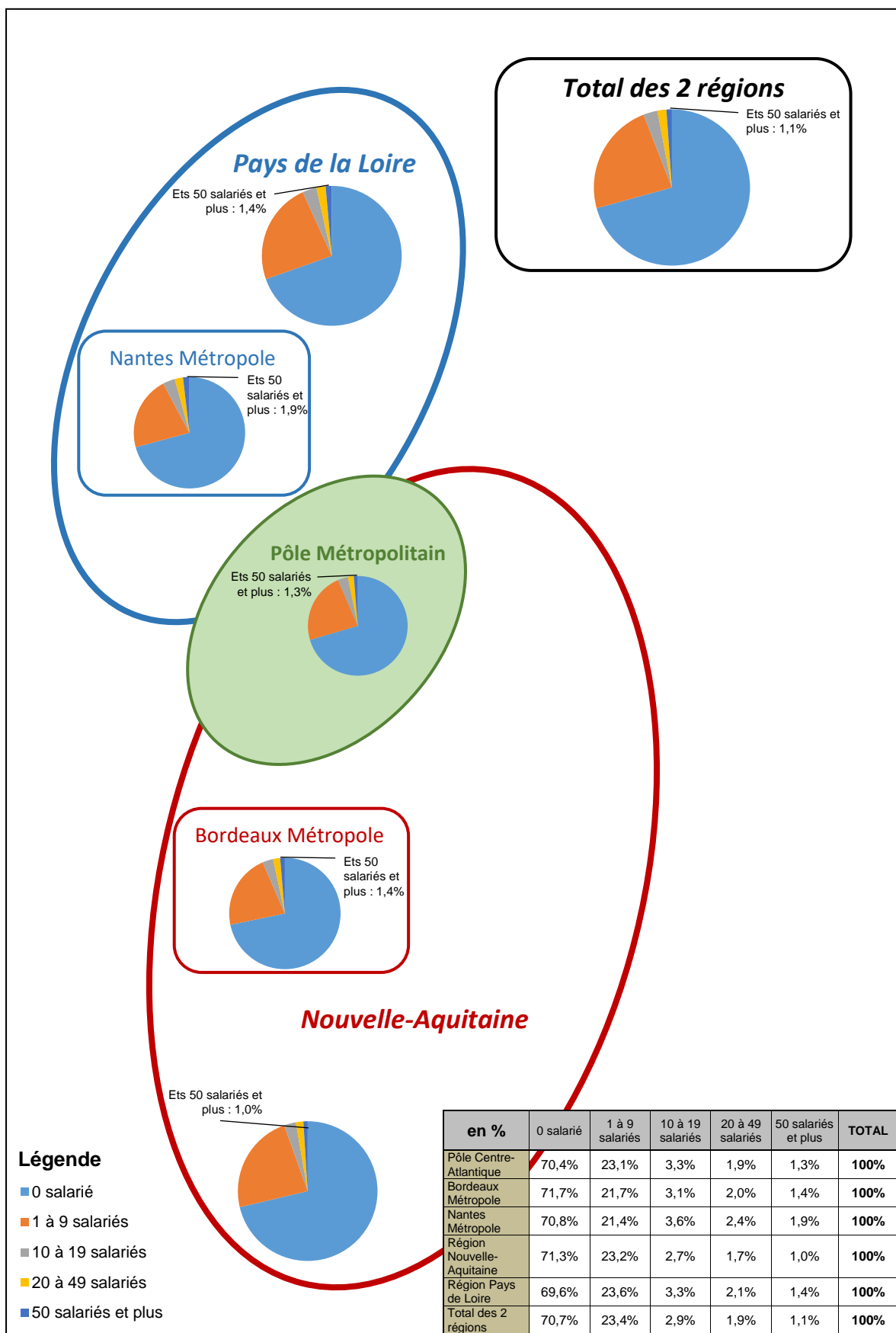
1.3 REPARTITION DES ETABLISSEMENTS PAR TRANCHES D'EFFECTIF (2015)



A l'image du national, les établissements n'ayant aucun salarié (Micro Entreprise) constitue la part la plus importante des établissements (70,4%) au niveau du pôle. Tous les territoires ont une répartition similaire.

Pour les établissements de plus de 50 salariés, l'agglomération du niortais et la CC Haut Val de Sèvre arrivent en tête (1,9%), suivies par la CC Vendée Sèvre Autise & Pays de Fontenay (1,2%) et les agglomérations de La Rochelle et Rochefort (1,1%).

⇒ **Comparaisons régionales : Répartition des établissements par tranche d'effectifs**



Le pôle présente un taux d'entreprise de 0 salarié inférieur aux autres territoires mais supérieur à celui de la région Pays de Loire.

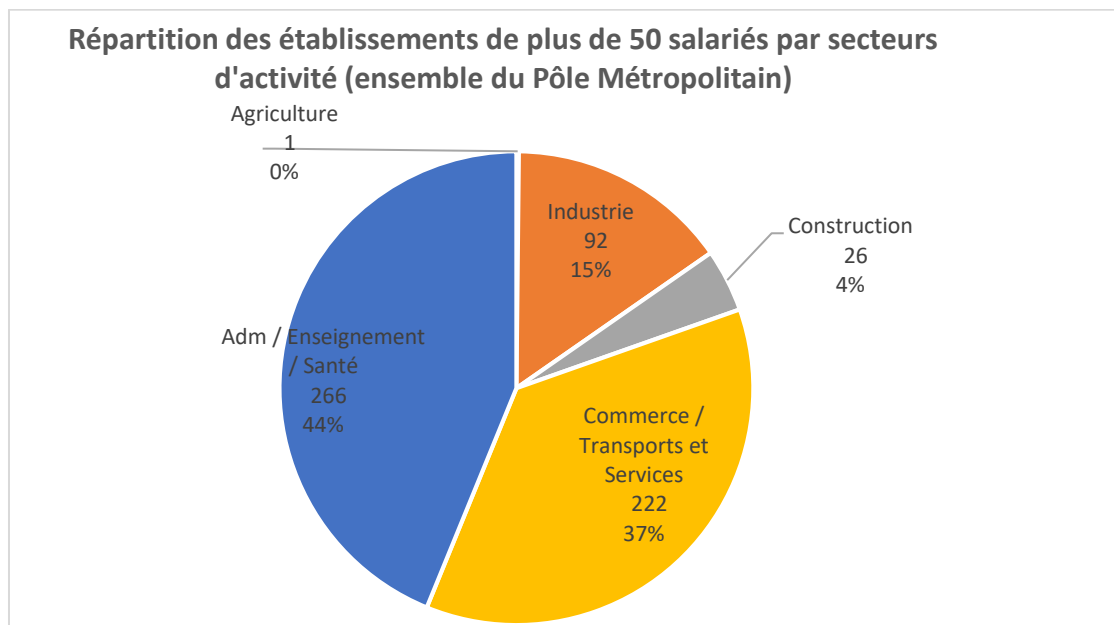
Sur les entreprises de 1 à 9 salariés, le pôle est au-dessus des deux métropoles (23,1% contre 21,7% & 21,4%) mais en dessous des niveaux régionaux.

Le pôle est bien représenté sur les entreprises de 10 à 19 salariés car présente un niveau supérieur à Bordeaux et à la région Nouvelle Aquitaine (3,3% contre 3,1% et 2,7%). En revanche, ce taux est inférieur à celui de Nantes Métropole (3,6%) et est égal à celui de la Région Pays de Loire (3,3%).

Les entreprises de 20 à 49 salariés sont moins présentes sur le pôle que dans les deux métropoles (1,9% contre 2% & 2,4%) mais au-dessus de la moyenne régionale en Nouvelle Aquitaine (1,7%).

Enfin, concernant les grands établissements, le pôle présente un taux supérieur au taux régional de Nouvelle Aquitaine (1,3% contre 1%) mais inférieur à celui des métropoles (1,4% & 1,9%) et de la région Pays de Loire (1,4%).

1.4 REPARTITION DES ETABLISSEMENTS DE PLUS DE 50 SALARIES PAR SECTEURS D'ACTIVITE



Le pôle compte 607 établissements de + de 50 salariés. Ils sont pour 44% d'entre eux issus du secteur Administration/Enseignement/Santé. La présence d'hôpitaux importants, des services publics et des universités/formations sur le territoire explique ce taux. On remarque que cette répartition suit la répartition globale des secteurs d'activités avec les 2 secteurs d'activités les plus représentés (Adm & Commerce) fournissant le plus d'établissements de + de 50 salariés.

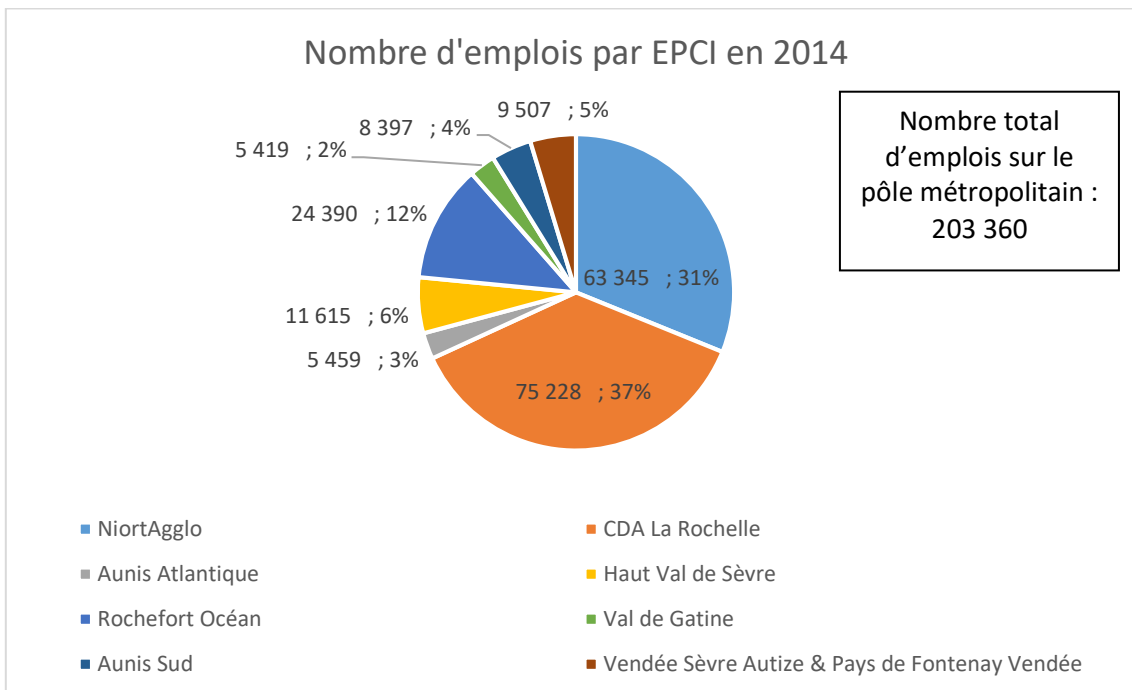
2- EMPLOI

Source : INSEE / Recensement 2014 + taux de chômage localisé par zone d'emploi au 1er trimestre 2017

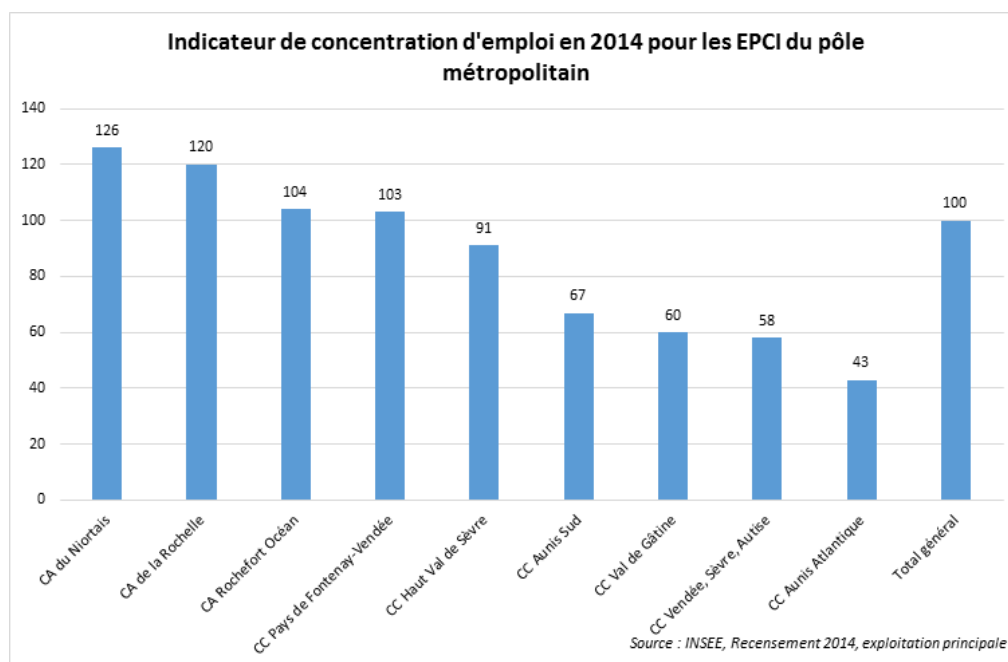
2.1 NOMBRE D'EMPLOIS PAR EPCI EN 2014

Définition

L'emploi total comprend l'emploi salarié et l'emploi non salarié. L'unité mesurée est le nombre de personnes en emploi. L'emploi est exprimé en nombre de personnes, c'est à dire corrigé de la multi-activité de certains travailleurs.

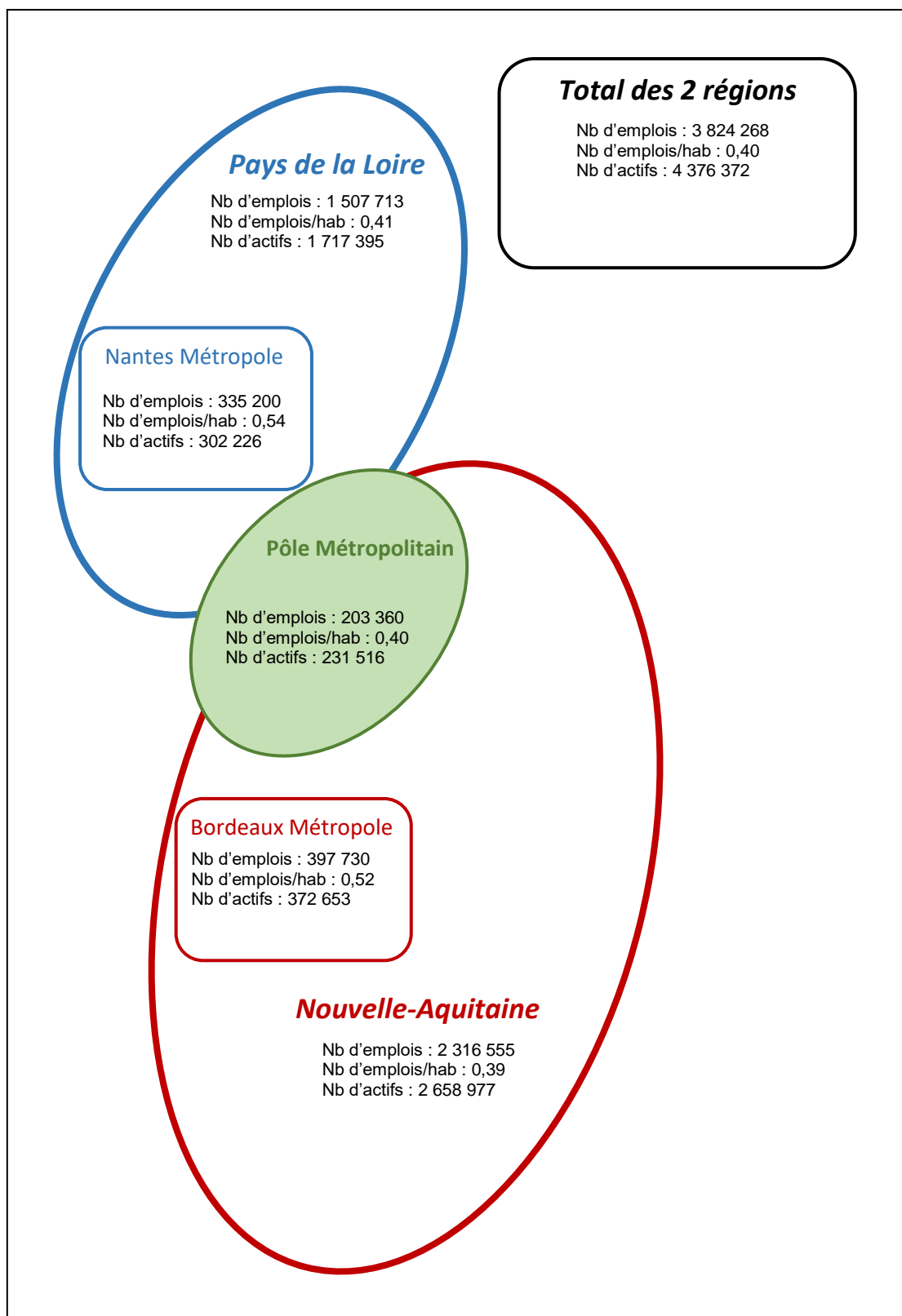


Les trois territoires les plus peuplés concentrent 80% du nombre d'emplois du pôle métropolitains. En taux d'emploi par habitant, Niort Agglo se place en tête avec 0,52, suivi de La Rochelle (0,44), Rochefort (0,38), HVDS (0,38), Aunis Sud (0,27), Vendée Sèvre Autize & Pays de Fontenay (0,27), Val de Gâtine (0,25) et Aunis Atlantique (0,18).



Si l'on se base sur le taux d'emploi au lieu de travail pour 100 actifs résidant sur la commune, Niort Agglo offre donc 126 emplois pour 100 actifs, La Rochelle 120 et Rochefort 104.

⇒ **Comparaisons régionales : Emploi**

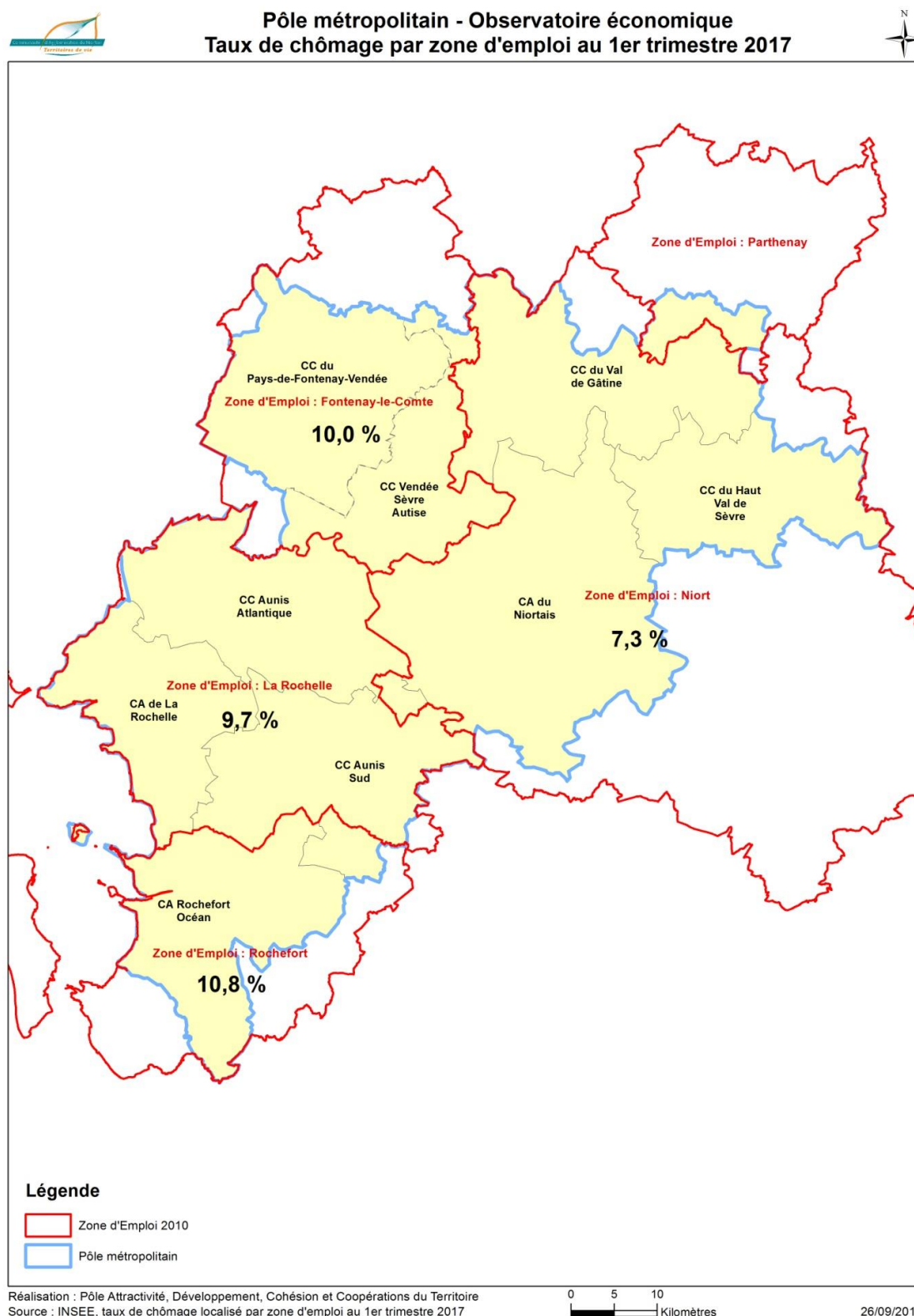


Avec un taux de 0,4 emploi/habitant, le pôle se situe au-dessus du taux régional Nouvelle Aquitaine légèrement en dessous des Pays de Loire. En revanche, on constate une plus grande différence avec les métropoles de Nantes (0,54) et de Bordeaux (0,52).

2.2 TAUX DE CHOMAGE LOCALISE PAR ZONE D'EMPLOI

Définitions

Le taux de chômage est le rapport (en %) entre une estimation du nombre de chômeurs et la population active estimée au lieu de résidence. La population active comprend les personnes occupant un emploi et les chômeurs.
Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.



*Le taux de chômage localisé par zone d'emploi de l'EPCI Bordeaux Métropole est de : 9,4%.
Et celui ce Nantes Métropole est de : 7,5%.*

3- OFFRE FONCIERE ET IMMOBILIERE (COMMUNAUTAIRE)

3.1 OFFRE FONCIERE

	Surface totale des zones d'activités, en hectares (en date du 1er janvier 2017)	Surface disponible en hectares au 1er janvier 2017 (en Ha) (=immédiatement commercialisable)	En projet : commercialisable à moyen ou long terme (en Ha)
NiortAgglo	1 171,0	38,0	79,0
CDA La Rochelle	1 200,0	36,0	28,0
Aunis Atlantique	60,9	9,0	20,0
Haut Val de Sèvre	673,0	28,2	56,9
Rochefort Océan	204,0	12,2	133,0
Val de Gatine	76,3	12,2	16,0
Aunis Sud	168,0	21,0	37,0
Vendée Sèvre Autize & Pays de Fontenay Vendée	150,0	50,0	55,0
TOTAL	3 703,2	206,6	424,9

L'ensemble des territoires du pôle totalise un total de 3 702 ha dédiés à l'économie. Moins de 10% est aujourd'hui commercialisable avec des réserves de terrains représentant un « stock » à moyen et long termes de 424 ha : soit un potentiel de terrain économique vacant de 631,5 ha.

Les EPCI de Rochefort et Niort présentent les réserves moyen/long termes les plus importantes. Un travail d'affinage sur la catégorisation des terrains (commerces, logistique, ...) pourra être mené afin d'identifier de potentielles complémentarités entre les territoires.

3.2 OFFRE IMMOBILIERE - PARCOURS RESIDENTIEL DE L'ENTREPRISE

	1/3 Lieux / CoWorking (en m ²)	Pépinière (0 à 2 ans) (en m ²)	Hôtel d'Entreprises (en m ²)	Immobilier LT (plus de 5 ans) (en m ²)
NiortAgglo	-	2 136	630	18 876
CDA La Rochelle	150	19 000		15 396
Aunis Atlantique	-	-	801	771
Haut Val de Sèvre	200		8 900	1 115
Rochefort Océan	240		4 600	
Val de Gatine	-	-	1 198	-
Aunis Sud	36	1 500	1 200	
Vendée Sèvre Autize & Pays de Fontenay Vendée	21	1 000	3 000	2 500
TOTAL	647	23 636	20 329	38 658

Concernant **l'offre publique** en matière d'immobilier d'entreprises, on constate que les portages publics pour les offres de 1/3 lieux ne sont pas encore développés sur tout le territoire du Pôle.

Les pépinières d'entreprises représentent un potentiel important, principalement sur l'agglomération de La Rochelle, fruit d'un axe de développement entamé il y a longtemps. Mise à part La Rochelle, les territoires du pôle ont tous investis dans une offre d'Hôtel d'Entreprises, plutôt destinés à des entreprises artisanales ou petite PME qui trouve sa place dans l'offre immobilière actuelle.

On notera que Vendée Sèvre Autize et Pays de Fontenay est le seul territoire proposant une offre publique composée de toute la chaîne de vie de l'entreprise.